

BELGIQUE - BELGIE

P.P. - PB

4500 HUY 1

9/2730

Action Réfugiés

Périodique trimestriel édité par l'Aide aux Personnes Déplacées asbl
Fondée par Dominique Pire (+) Prix Nobel de la Paix 1958

Bureau de Dépôt - Liège X - P 202 391 N° 125-1^{er} trimestre 2010

Editorial

RÉGULARISATION : QUEL AVENIR POUR CEUX QUI SONT PASSÉS JUSTE « À CÔTÉ » ?

L'année nouvelle s'ouvre, pour plusieurs milliers de Sans-Papiers, sur la promesse de jours meilleurs. Fruit d'années de militance, la régularisation va permettre à plusieurs milliers d'hommes, de femmes et d'enfants de se former, de travailler, de s'ouvrir au monde qui les entoure. De vivre.

Le visage éclairé des uns contraste avec le rictus perplexe de tous ceux qui, bien que séjournant parfois de très longue date parmi nous, sont condamnés à poursuivre leur existence erratique en marge de la société.

Si on ne s'est jamais attendu à ce que tous les Sans-Papiers soient régularisés, il faut néanmoins reconnaître que l'instruction de juillet n'a été ni très généreuse, ni très juste à l'égard de certains. En réservant la possibilité d'invoquer « l'ancrage local durable » aux seuls Sans-Papiers ayant dans le passé effectué « des tentatives crédibles pour obtenir un séjour en Belgique », l'instruction a considérablement limité les chances de tous ceux qui, à juste titre, n'avaient pas vu – *avant mars 2008* – l'intérêt de se manifester auprès des autorités. Maghrébins et Latinos constituent l'essentiel des laissés pour compte. Leur seule

planche de salut : séjour (temporaire !) contre contrat de travail. Maigre opportunité à une époque où des emplois disparaissent par milliers...

Il faut savoir que, sauf à invoquer une situation particulièrement criante, les victimes de cette disposition n'avaient « *avant mars 2008* » aucun espoir d'obtenir une régularisation de séjour. Discours politiques et pratique de l'Office des Etrangers servaient d'ailleurs un message sans équivoque : « *Inutile de demander la clé quand on essaie d'entrer par la porte de derrière.* ». Pourquoi dès lors auraient-ils pris le risque de donner leur adresse ?

En décrivant la situation telle qu'elle était, services sociaux et avocats bien intentionnés ont dissuadé dans le passé nombre de Sans-Papiers d'introduire des demandes de régularisation. Bien sûr, il s'est trouvé des avocats pour introduire, contre monnaie sonnante et rébuchante, des demandes de séjour que l'on pourrait qualifier de téméraires. Ils ont bien essuyé les refus que l'ont prédisait mais, contre toute attente, ceux-là tirent aujourd'hui leur épingle du jeu : ils peuvent attester des fameuses « tentatives crédibles pour obtenir le séjour ».

Comment expliquer un revirement aussi dénué de fondement aux personnes qui restent sur le carreau ? Leur dire qu'ils font les frais d'une volonté de limiter le nombre de personnes éligibles à la régularisation est un peu court. Car pourquoi pénalise-t-on ceux qui n'ont simplement pas tenté d'obtenir l'impossible ? Il est permis de se demander si Ministres et Office des Etrangers oseront encore parler, comme ils se complaisent à le faire depuis des années, de l'« utilisation abusive de toutes les procédures existantes »...

Tout don supérieur ou égal à 30 Euros versés en une ou plusieurs fois au cours de l'année donne droit à une quittance d'exonération fiscale.

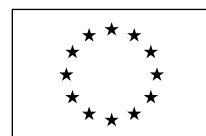
CCP 000-0075670-10

IBAN : BE41 0000 0756 7010

BIC : BPOTBEB1



RÉGION WALLONNE



Certains diront qu'on a ainsi écarté nombre de Maghrébins, pas toujours très populaires. D'autres que la restriction permet de conserver une réserve de main-d'œuvre corvéable et bon marché. Un atout en temps de crise. Ceux qui restent sur la touche sont, selon nos observations, essentiellement des hommes et des femmes seules. Un profil moins rassurant ? Quelle que soit l'idée qui a sous-tendu cette décision, on ne peut une fois de plus que déplorer le caractère confus des messages que la Belgique envoie aux immigrants. Etrange, à une époque où la « cohésion sociale

» est devenue un enjeu politique majeur... Car, faut-il être grand clerc pour comprendre qu'en soumettant des gens – fussent-ils Illégaux – à des règles imprévisibles et inintelligibles, on alimente un ressentiment qui ne peut qu'affecter le lien social ?

Comment rester à flot lorsque l'on vit ici depuis cinq, six, sept ans et que l'on est passé aussi bêtement « à côté » ? Comment vivre quand on n'y croit plus ? Où puiser l'énergie de se lever le matin pour aller gagner les quelques centaines d'euros qui permettront tout au plus

de perpétuer un quotidien sans joie ? Et comment se projeter dans l'avenir quand il ne semble annoncer que pauvreté et solitude ?

Ces désespérés – soyons-en sûrs – resteront parmi nous, ou plus précisément à côté de nous. Aucun d'entre eux ne parle de retour au pays. Sachant cela, et connaissant par ailleurs la difficulté de raccrocher des gens en désaffiliation sociale, on ne peut que regarder ce qu'il faut bien considérer comme des petits calculs politiques avec perplexité.

Anne-Françoise Bastin

PARLER POUR COMPRENDRE... SE PARLER POUR SE COMPRENDRE...

Alors que la globalisation économique exacerbe les inégalités, l'émigration est devenue pour certains une réponse à une injustice sociale mondiale. Répression et restrictions ayant rapidement montré leur incapacité à contrer le phénomène migratoire, il nous faut prendre acte de la présence de plus en plus visible de migrants parmi nous. Si l'immigration est indéniablement source de richesse, on ne peut à notre époque d'incertitude plus faire l'économie d'un questionnement sur le visage, qu'ensemble, nous donnons et donnerons à cette société en mutation. Comment allier nos forces et composer avec nos différences pour construire un monde qui ne soit pas que la somme des groupes qui le compose ? Modestement, nos tables de conversation contribuent à favoriser le « vivre-ensemble », l' « agir-ensemble »...



Rappelez-vous : lors du précédent numéro d' « Action Réfugiés », nos professeurs parlaient de leur conception du métier, de leurs méthodologies de travail (active et participative) et s'exprimaient aussi sur l'enrichissement mutuel que représente la rencontre avec un public venant des quatre coins du globe.

L'Aide aux Personnes Déplacées s'est fortement investie dans les cours de français. Nous donnons des cours d'alphabétisation pour des personnes peu ou pas scolarisées et des cours de français langue étrangère pour un public déjà scolarisé au pays d'origine.

Bien que les professeurs privilégient une pédagogie active et participative, des apprenants qui se débrouillent bien déplorent souvent un manque d'opportunité de donner un prolongement aux cours de français une fois nos murs quittés. Nous

avons donc tenté de rencontrer cette préoccupation en leur proposant des tables de conversation.

La finalité de tout travail social étant l'amélioration de la position sociale des personnes, nous poursuivons trois objectifs au travers de nos tables de conversation : il s'agit tout d'abord de renforcer les acquis linguistiques, ensuite d'ouvrir chaque participant à son nouvel environnement et, pour terminer, de créer du lien social.

Le groupe est constitué d'une douzaine de personnes, hommes et femmes de tout âge, de tout niveau de scolarisation et de tout pays (Irak, Iran, Afghanistan, Viêt-Nam, Caucase, Albanie, Maroc, etc.). A première vue, tout les différencie mais une chose les anime : l'envie de connaître la Belgique, sa langue, sa culture, sa mentalité, son actualité politique, son système institutionnel, etc.

Animer des tables de conversation ne va pas de soi. En effet, comment susciter la curiosité et la réflexion de chacun ? Comment s'adapter aux différents niveaux de compréhension du sujet choisi et aux différents niveaux d'expression orale ? Comment passer de la correction verbale à l'animation d'un groupe ? Quelles méthodes privilégier pour créer une véritable dynamique de groupe ? Comment gérer les prises de position ? Mais encore, comment favoriser l'enrichissement interculturel et surtout, comment sensibiliser les participants à leur nouvel environnement social et culturel sans pour autant donner l'impression d'imposer sa vision de la réalité sociale ? Tels sont les enjeux auxquels l'animateur doit faire face, dans un esprit de respect mutuel et d'échange interculturel.

Afin de nourrir le débat en idées et réflexions, nous débutons la table de conversation soit par la lecture d'un article de presse, soit par la visualisation d'un reportage. De cette manière, nous travaillons simultanément la compréhension à la lecture, la compréhension à l'audition, l'expression orale et l'élaboration d'une réflexion personnelle et collective autour de sujets de société.

Les tables de conversation représentent, à mes yeux, un véritable lieu d'échange,

un espace public où il est possible d'être entendu, reconnu et accepté dans nos différences comme dans nos similitudes.



Voici le témoignage d'Hassan, Irakien de 63 ans :

« Il y a très très longtemps, j'ai eu la chance de pouvoir étudier en France... Trente ans viennent de passer et à vrai dire, j'ai un peu oublié cette belle langue, qu'est le français. J'ai alors décidé de reprendre des cours de français et, depuis le mois de septembre, je participe aux tables de conversation. C'est vraiment très enrichissant parce cela nous permet de nous entraîner en français, de rencontrer d'autres personnes et d'échanger des idées sur des sujets très divers. Je pense que les tables de conversation peuvent être encore plus riches si nous avons l'occasion de débattre avec des Belges ; cela nous permettrait d'améliorer encore plus notre français, d'apprendre du vocabulaire, d'affiner notre prononciation, etc. J'ai vécu quelques temps à Bruges aussi et j'allais souvent à la bibliothèque. J'ai rencontré un pensionné, qui avait un grand besoin de parler et de rencontrer des gens. Alors, nous nous rencontrions deux à trois fois semaines. Nous échangeons beaucoup et c'était une belle opportunité pour moi d'apprendre le néerlandais. Rien n'est plus enrichissant que la rencontre ! (...)

Des sujets tels que le pluralisme religieux en Belgique, la légalisation de l'avortement, l'homophobie et les mesures de justice à cet égard, le système de sécurité sociale belge, la politique internationale des Etats-Unis, l'enseignement en Belgique, le mariage et le divorce, la grande précarité, la légalisation ou non de la prostitution, la violence urbaine dans nos villes, les croyances populaires en Belgique, etc., sont débattus en groupe.

Ces échanges sont d'une richesse extraordinaire ! Les participants jonglent facilement aussi bien avec leurs codes culturels qu'avec les nôtres. Ils s'étonnent, se posent des questions, mettent en parallèle ce qui se passe ici, ailleurs et chez eux... Ainsi, ils renforcent leur capacité à appréhender la réalité dans toute sa complexité. La méthodologie choisie se veut donc active et participative, tout en se basant sur les connaissances des participants afin de créer un nouveau savoir, un savoir-faire et un savoir-être.

Toute tentative d'assimilation est vouée à l'échec. Cela reviendrait à nier la différence que porte en elle et avec elle toute personne. Ainsi, les tables de conversation sont non seulement un espace ouvert pour apprendre le français mais aussi et surtout un espace public où se joue le sentiment d'appartenir à une communauté, où s'ébauche un sentiment de citoyenneté, où, tout en valorisant les spécificités de chacun, se construit petit à petit une capacité à se « penser ensemble »...

(...) Les sujets choisis sont aussi très intéressants ; ils traitent de la vie quotidienne en Belgique mais aussi de l'actualité belge ou internationale. Bien souvent, je suis les informations au JT ou je m'informe sur Internet, mais des fois, je ne saisis pas certaines nuances. Les tables de conversation me permettent d'approfondir ma compréhension de l'actualité belge. Par exemple, je n'avais pas très bien compris la question autour d'Electrabel et des centrales nucléaires. Grâce à un article de presse simplifié mais complet, j'ai pu comprendre ce débat écologique, énergétique et budgétaire. A chaque table de conversation, lorsque je rentre chez moi, j'explique à mon épouse et à mes amis les reportages que nous avons vus, les articles que nous avons lus. C'est très intéressant. La question de BHV me tracasse beaucoup. Je n'y comprends absolument rien. J'aimerais pouvoir m'informer à ce sujet car c'est un sujet très sensible en Belgique et c'est un débat politique très tendu. »

Un autre témoignage, celui de Lendita, professeur d'anglais en Albanie et depuis 11 ans en Belgique :

« J'étais à la recherche de tables de conversation pour perfectionner mon français. Souvent, celles-ci sont organisées en soirée et étant mère d'une famille de 3 enfants, je ne pouvais pas. Lorsque j'ai entendu dire que l'Aide aux Personnes Déplacées organisait des tables de conversation, j'étais très contente car c'est dans votre association que j'ai appris le français et j'en garde de très bons souvenirs. Les tables de conversation me servent beaucoup, notamment au niveau de la prononciation de certains mots et de la construction des phrases. Grâce aux fautes que vous relevez et aux corrections que vous apportez au grand groupe, j'apprends des fautes des autres. C'est pourquoi, je prends note. Et puis, aussi, les sujets abordés en groupe sont divers et intéressants et souvent, ils font référence à l'actualité. C'est important de savoir ce qui nous entoure car c'est en Belgique que nous vivons. Malgré une nette amélioration au niveau de l'oral et la rencontre de points de vue, j'éprouve le besoin d'être parmi des personnes belges. Je suis sûre que je pourrais maîtriser d'autant plus le français si j'étais en permanence avec des personnes ayant une meilleure connaissance du français que moi ! (...) Vous savez, dans mon pays, j'étais professeur. J'accorde beaucoup d'importance à l'éducation de mes enfants et je suis de près ce qu'ils apprennent à l'école. C'est une manière de remplir mon rôle de parent, mais aussi d'apprendre le français et de revoir la base. A la maison, je lis beaucoup, que ça soit des revues, le télétexte, des livres etc. Je note chaque nouveau mot et j'essaie de les utiliser. C'est très important d'avoir une méthode d'apprentissage. Je dois dire que ma formation est un avantage dans l'apprentissage quotidien de la langue française car je connais les outils et les méthodes à mettre en place pour apprendre une langue. »

Massoud, jeune afghan de 23 ans, dit ceci :

« J'aime beaucoup les tables de conversation : j'apprends des choses que je ne connais pas, des sujets dont je n'ai jamais entendu parler. Je viens d'Afghanistan et c'est un pays très différent de la Belgique, surtout au niveau de la mentalité ! J'aime bien parce que j'apprends des autres. J'écoute leur point de vue, je donne le mien quand je me sens à l'aise. Je suis assez timide mais le fait de nous mettre à l'aise, ça nous encourage beaucoup. Moi, j'aimerais bien qu'on aborde des sujets tels que la démocratie en Belgique. Comment fonctionne la justice ? Comment vit-on en Belgique ? Quels comportements adopter pour vivre dans cette société ? Quelles sont ses règles ? D'autres questions me préoccupent. Par exemple, je



ne comprends pas pourquoi la Belgique nous donne des papiers et pas de travail ! Moi, j'ai envie de travailler. J'ai toujours travaillé dans mon pays et depuis que je suis en Belgique, je ne peux pas travailler ; je touche l'argent du CPAS, mais ça n'est pas mon argent, c'est l'argent de la communauté et je n'aime pas ça ! Alors, j'essaie de bien apprendre le français, en espérant qu'un jour ça va m'ouvrir les portes de l'emploi. ».

Giusi Ferrante

Le Secrétariat Liégeois de l'Aide aux Personnes Déplacées vous invite à son prochain

MARCHÉ AUX LIVRES D'OCCASION

Qui se déroulera les :

- **Vendredi 19 mars de 12 à 18 heures**
- **Samedi 20 et dimanche 21 mars de 10 à 18 heures**

dans les locaux situés au
91, rue Jean d'Outremeuse – 4020 LIEGE.



Siège social :

Rue du Marché, 33
4500 Huy
Tèl : 085/21 34 81
Fax : 085/23 01 47
e-mail : aidepersdepl.huy@skynet.be
Site : <http://www.aideauxpersonnesdeplacees.be>

Numéros des comptes :

En Belgique :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

C.C.P. 000-0075670-10

(IBAN : BE41 0000 0756 7010)

BIC : BPOTBEB1)

FORTIS 240-0297091-81

(IBAN : BE36 2400 2970 9181)

BIC : GEBABEBB)

En France :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

Chemin Rouge de Fontaine

59650 Villeneuve d'Ascq

C.C.P Paris17.563.64X

(IBAN : FR25 3004 1000 0117 5636 4X02 050)

BIC : PSSTFRPPAR)

Crédit du nord-Lille 2906-113342-2

(IBAN : FR76 3007 6029 0611 3342 0020 086)

BIC : NORDFRPP)

Au Grand-Duché de Luxembourg :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

Compte C.C.E. Luxembourg :

1000/1457/2

(IBAN : LU58 0019 1000 1457 2000)

BIC : BCEELULL)

En Suisse :

EUROPE DU COEUR-APD

C.C.P Bulle 12-17332-1

(IBAN : CH61 0900 0000 1201 7322 1)

BIC : POFICHBEXXX)

En Grande-Bretagne :

Father Pire Fund :

Camberwell Branch (206651)

P.O. Box 270

LONDON SE 154 RD – A/C 50361976

(IBAN : GB55 BARC 2066 5150 3619 76)

SWIFT BIC : BARCGB22)

Exonération fiscale pour tous les dons égaux ou supérieurs à 30 Euros versés en une ou plusieurs fois à l'un de nos comptes en Belgique.

Editeur responsable :
Patrick Verhoost